

Chapitre 1

LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL

Le Canada et le contexte économique international

En 1983, les 24 pays membres de l'OCDE ont commencé à se remettre de la profonde récession de l'année précédente. Les taux d'inflation et d'intérêt ont régressé par rapport aux très hauts niveaux enregistrés en 1982, les prix de l'énergie se sont stabilisés et le commerce international a pris un nouveau départ. Les participants à la réunion ministérielle de l'OCDE et au sommet de Williamsburg ont souscrit aux mesures déflationnistes qui avaient porté fruit et se sont dits convaincus de l'existence des conditions nécessaires à une reprise soutenue à l'échelle mondiale.

Pourtant, comme le Canada et d'autres pays l'ont signalé lors de diverses tribunes multilatérales, de sérieuses tensions ont continué de s'exercer sur le système économique international. La reprise a été plus vigoureuse en Amérique du Nord et au Japon qu'en Europe, où le taux de chômage s'est maintenu près du sommet malgré l'amélioration graduelle de la conjoncture économique. Les taux d'intérêt réels aux États-Unis et ailleurs sont demeurés élevés et l'on a commencé à redouter l'effet qu'auraient sur ces taux les larges déficits budgétaires des États-Unis dans les années à venir. Le dollar américain s'est apprécié vis-à-vis des autres grandes monnaies, ce qui a accentué le déficit des États-Unis au chapitre de la balance des paiements et fait craindre un éventuel déclin déstabilisateur de cette devise. Les pressions protectionnistes se sont maintenues tant en Europe qu'en Amérique du Nord, tandis que les cas d'application de mesures de restriction des échanges commerciaux sont restés nombreux, ce qui n'a pas été sans soulever certaines inquiétudes. Les problèmes sérieux de la dette d'un certain nombre de pays d'Amérique latine et d'Europe de l'Est, dans lesquels le Canada avait un enjeu considérable, ont continué de connaître une solution heureuse grâce à la mise en pratique de la « stratégie » de Williamsburg qui préconisait un financement approprié, des marchés ouverts et des mesures d'ajustement dans les pays débiteurs. Toutefois, la communauté financière internationale a continué d'être troublée par l'ampleur et par les complications socio-politiques possibles de certaines de ces crises.

Questions financières internationales et investissements

La situation financière internationale a donné lieu à de vives préoccupations en 1983 étant donné l'incapacité d'un nombre considérable de pays en voie de développement de respecter leurs obligations au titre du service de la dette auprès de leurs créanciers des secteurs public et privé. Même si les difficultés de remboursement étaient concentrées en Amérique latine et en Europe de l'Est, certains pays d'Afrique ont eux aussi éprouvé des ennuis à cet égard. D'importants intérêts commerciaux du Canada ont été touchés par

les difficultés économiques de ces pays. Cette situation a également eu des répercussions sur les prêts consentis par des organismes gouvernementaux et des institutions bancaires canadiennes. Le Canada a participé à diverses initiatives multilatérales spéciales visant à aider le Mexique, le Brésil et la Yougoslavie à surmonter leurs obstacles économiques. Il a en outre pris part à diverses réunions multilatérales avec d'autres pays industrialisés pour mettre au point une mesure globale afin de résoudre ces problèmes de dette. Au sommet de Williamsburg, les dirigeants ont convenu d'une stratégie prévoyant l'application de programmes d'ajustement économique financés par le Fonds monétaire international (FMI) dans les pays débiteurs, un financement convenable, un environnement commercial ouvert, une reprise soutenue de l'économie mondiale et une collaboration étroite entre tous les principaux intervenants – pays débiteurs, gouvernements créanciers, banques commerciales et institutions financières internationales. La réponse internationale à la dette des divers pays comportait, par ailleurs, un certain nombre de caractéristiques semblables : les programmes d'ajustement économique du FMI, le rééchelonnement de la dette et un financement additionnel à l'appui de l'ajustement économique. De concert avec d'autres pays industrialisés, le Canada a participé à un nombre sans précédent de négociations officielles de rééchelonnement de la dette avec les pays débiteurs au sein du groupe informel de créanciers officiels connu sous le nom de Club de Paris. Cette mesure globale a permis de circonscrire l'incidence de cette dette sur le système financier international mais, à la fin de 1983, il était évident que la situation persisterait durant quelques années encore et constituerait un lourd fardeau pour les pays en voie de développement.

En 1983, il y eut un certain nombre de discussions multilatérales importantes sur l'investissement international. À l'OCDE, le Canada a participé aux réunions du Comité de l'investissement international et des entreprises multinationales, qui a poursuivi son examen de la déclaration de 1976 de l'OCDE sur l'investissement de façon à préparer un rapport pour la réunion ministérielle de l'OCDE de 1984. Aux Nations Unies, le Canada a pris part aux négociations entourant la préparation d'un Code de conduite des sociétés transnationales. Ces négociations n'étaient pas terminées à la fin de l'année. En outre, à la demande des États-Unis, un groupe spécial du GATT a étudié certaines entreprises commerciales associées au processus d'examen prévu dans la *Loi sur l'examen de l'investissement étranger*; le Canada a rendu l'administration de cette loi conforme à ses obligations dans le cadre du GATT par suite des conclusions du groupe spécial.

Les questions liées à la propriété intellectuelle et à la politique de concurrence ont continué de retenir l'attention. En particulier, le ministère de la Consommation et des Corporations